

Official Plan Amendment Proposal Summary

File Number D01-01-18-0005

Date: May 14, 2018

Owner/Applicant: City Initiated

Site Location:

The proposed amendments will affect lands within the Kanata Town Centre. The area is bounded by Campeau Drive to the north, Kanata Avenue to the south and west and Canadian Shield Avenue to the east.

Details of Proposed Official Plan Amendments:

The proposed amendments update the existing policy within the Kanata Town Centre Area Specific policy document in order to expand the Open Space area; adjust the target residential dwelling figures, delete the main street area and redesignate a 500-metre section of Kanata Avenue as Central Business District area.

Official Plan Amendment Summary:

There are two separate Official Plan Amendments.

1. The proposed Official Plan amendment to the Kanata Town Centre Area Specific Policies provide necessary updates to the policy and mapping in order to expand an Open Space parcel of City owned land to result in a larger park system for the town centre. The amendments also propose minor text updates; amendments to the minimum number of residential units for the area and the removal of the main street land use designation. This updated policy document will provide guidance to future development in the town centre area. Highlights of the proposed policy direction are included below:
 - Section 5.7.1 through to Section 5.7.4.2, Section 5.7.6.6, Section 5.7.8.1 and Section 5.7.8.2 are proposed to include minor text adjustments
 - Section 5.7.4.3, include updated residential density minimum target numbers and direction for Kanata Avenue to achieve higher densities due to its proximity to Light Rail Transit.
 - Section 5.7.5.1, propose to cut this Section and replace within Section 5.7.5.2 in order to form part of the Central Business District Area. The Central Business District is an identified area within Schedule 1B and the main street section of Kanata Avenue from Maritime Way to Campeau Drive forms part of the Central Business District.
 - Section 5.7.5.2, include new text regarding the anticipated vision and type of development envisioned for Kanata Avenue, as a main street for a 500 metre section, approximately from Maritime Way up to Campeau Drive which forms part of the Central Business District Area.

- Section 5.7.5.6, include new text to advance the City's priorities for a Civic Square within the public Open Space lands.
 - Include a new section, numbered Section 5.7.7.9, to provide policy direction and guidance for the future development adjacent to Kanata Avenue.
2. Provided Amendment 1, as detailed above, passes this Official Plan amendment proposes to replace existing Schedule B1 with an updated map to reflect our current mapping software programs.

Approval Timelines & Authority:

The target date the proposed amendments will be considered by the Planning Committee is:

- Planning Committee – September 25, 2018.

Further Information:

Please contact the undersigned planner or go to the City's Development application Search Tool online at: www.ottawa.ca

Notification and Submission Requirements:

If you wish to be notified of the adoption of the proposed Official Plan and Zoning By-law amendments, or of the refusal of a request to amend the official plan, you must make a written request (i.e., return the attached comment sheet) to the City of Ottawa.

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before the proposed Official Plan amendment is adopted, the person or public body is not entitled to appeal the decision of the Council of the City of Ottawa to the Ontario Municipal Board.

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before the proposed Official Plan and/or Zoning By-law amendments are adopted, the person or public body may not be added as a party to the hearing of an appeal before the Ontario Municipal Board unless, in the opinion of the Board, there are reasonable grounds to add the person or public body as a party.

Please provide any comments to the undersigned planner by June 11, 2018.

Emily Davies, Planner

City of Ottawa

Planning, Infrastructure and Economic Development Department

110 Laurier Avenue West, 4th floor

Ottawa, ON K1P 1J1

613-580-2424, ext.23463

Facsimile: 613-580-2459

emily.davies@ottawa.ca

Résumé de la proposition de modification au Plan officiel

Numéro de dossier : D01-01-18-0005

Date : Le 14 mai 2018

Propriétaire/Requérant : initiative de la Ville

Emplacement

Les modifications proposées concerneront des terrains situés au centre-ville de Kanata. Ce secteur est délimité par la promenade Campeau au nord, l'avenue Kanata au sud et à l'ouest et l'avenue Canadian Shield à l'est.

Détails des modifications proposées au Plan officiel

Les modifications proposées mettront à jour la politique existante dans le document de politique propre au secteur du centre-ville de Kanata afin d'agrandir l'espace vert, d'ajuster l'objectif relatif au nombre d'utilisations résidentielles, de supprimer le secteur de la rue principale et de changer la désignation d'une section de 500 mètres de l'avenue Kanata pour « quartier d'affaires central ».

Résumé des modifications au Plan officiel

Il y a deux modifications au Plan officiel.

3. Les modifications proposées au Plan officiel concernant les politiques propres au secteur du centre-ville de Kanata présentent les mises à jour à apporter aux politiques et à la cartographie afin d'agrandir un espace vert appartenant à la Ville en vue d'accroître le réseau de parcs du centre-ville. On propose aussi d'apporter de légères mises à jour au libellé, soit la modification du nombre minimal d'utilisations résidentielles dans ce secteur et l'élimination de la désignation « rue principale ». Ce document de politique mis à jour orientera les aménagements futurs dans le centre-ville. Voici les points saillants de l'orientation stratégique proposée :

- On propose d'inclure les sous-sections 5.7.1 à 5.7.4.2 et les sous-sections 5.7.6.6, 5.7.8.1 et 5.7.8.2 aux légères mises à jour du libellé.
- Les modifications de la sous-section 5.7.4.3 comprennent l'ajustement de la densité résidentielle minimale et une directive concernant l'avenue Kanata en vue d'accroître la densité de ce secteur en raison de sa proximité du train léger sur rail.
- On propose de supprimer la sous-section 5.7.5.1 et de l'ajouter à la sous-section 5.7.5.2, afin de constituer le quartier d'affaires central. Ce dernier est un secteur mentionné à l'annexe 1B et le tronçon de l'avenue Kanata désigné « rue principale » compris entre la voie Maritime et la promenade Campeau fait partie de ce secteur.
- À la sous-section 5.7.5.2, on propose un ajout faisant référence à la vision et au type d'aménagement envisagés pour un tronçon de 500 mètres de l'avenue Kanata désigné « rue principale » compris approximativement entre la voie Maritime et la promenade Campeau, qui fait partie du quartier d'affaires central.
- À la sous-section 5.7.5.6, on propose un ajout afin de faire progresser les priorités de la Ville en ce qui a trait à l'aménagement d'une place municipale sur les terrains de l'espace vert public.

- Il est proposé d'ajouter une nouvelle sous-section, numérotée 5.7.7.9, afin d'établir une orientation stratégique et une directive en vue des aménagements futurs adjacents à l'avenue Kanata.
4. À condition que la modification 1 décrite ci-dessus soit adoptée, cette modification au Plan officiel propose de remplacer l'annexe 1B existante par une carte mise à jour reflétant nos programmes actuels de logiciels de cartographie.

Délais et pouvoir d'approbation

Date limite à laquelle les modifications proposées seront étudiées par le Comité de l'urbanisme :

- Comité de l'urbanisme – Le 25 septembre 2018.

Renseignements supplémentaires

Veuillez communiquer avec l'urbaniste soussignée ou accéder à l'outil en ligne de recherche des demandes d'aménagement à l'adresse suivante : ottawa.ca.

Avis et exigences de soumission

Si vous souhaitez être informé de l'adoption des propositions de modifications au Plan officiel et au Règlement de zonage ou du refus d'une demande de modification au Plan officiel, vous devez en faire la demande par écrit (en retournant la feuille de commentaires ci-jointe) à la Ville d'Ottawa.

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites concernant la proposition de modification au Plan officiel à la Ville d'Ottawa avant que cette dernière ait adopté ou refusé ladite proposition, cette personne ou cet organisme public n'a pas le droit d'interjeter appel de la décision du Conseil municipal d'Ottawa devant la Commission des affaires municipales de l'Ontario.

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites concernant la proposition de modification au Plan officiel ou de modification au Règlement de zonage à la Ville d'Ottawa avant que cette dernière ait adopté la modification au Plan officiel ou le règlement proposé, cette personne ou cet organisme public ne peut pas être joint en tant que partie à l'audition d'un appel dont est saisie la Commission des affaires municipales de l'Ontario, à moins qu'il n'existe, de l'avis de cette dernière, des motifs raisonnables de le faire.

Veuillez soumettre tout commentaire à l'urbaniste soussignée d'ici au 11 juin 2018.

Emily Davies, urbaniste

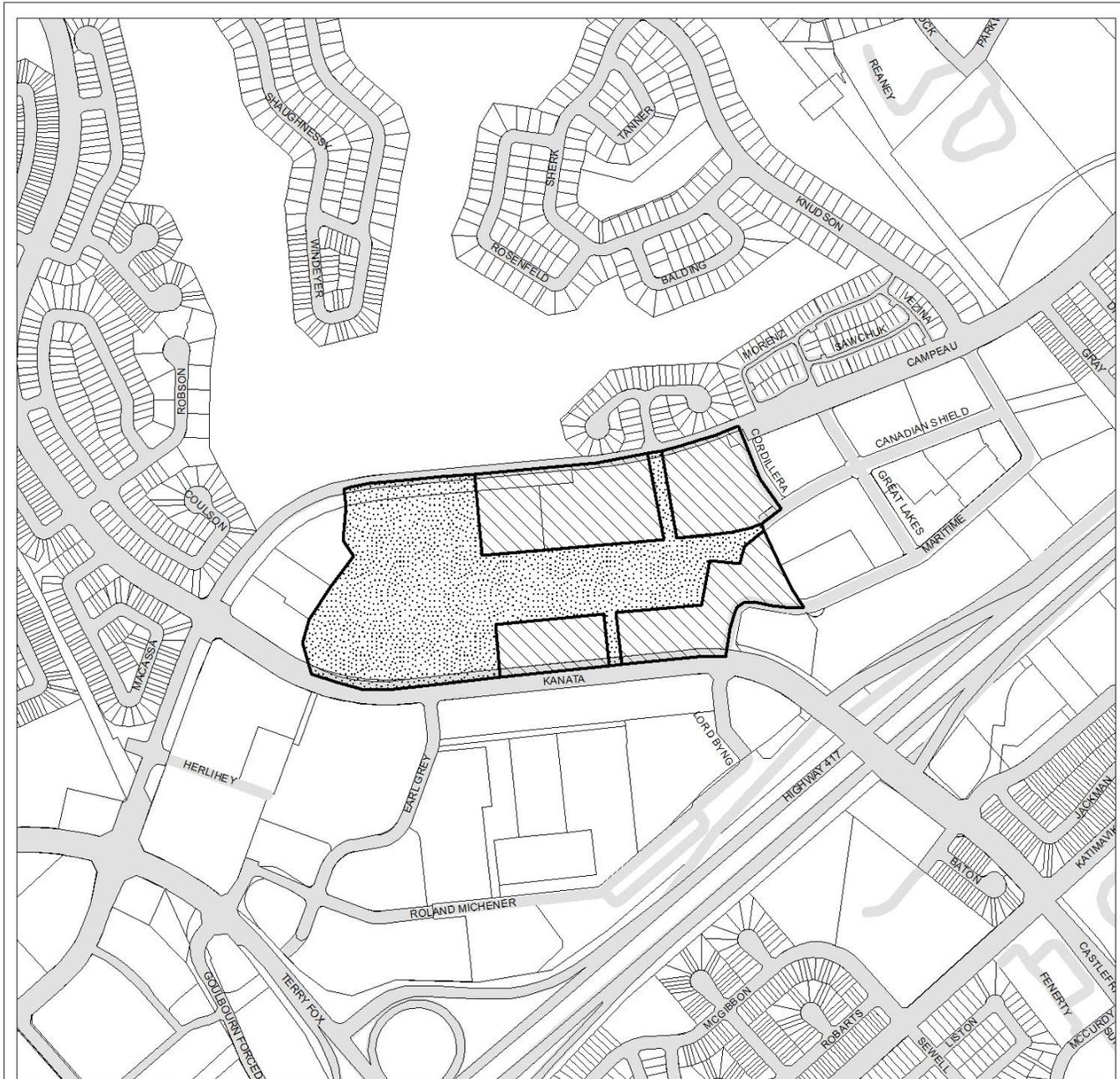
Ville d'Ottawa

Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique

110, avenue Laurier Ouest, 4^e étage, Ottawa (Ontario) K1P 1J1

613-580-2424, poste 23463, Télécopieur : 613-580-2459

emily.davies@ottawa.ca



Planning, Infrastructure and Economic Development Department
GIS and Data Management
Services de la planification, de l'infrastructure et du développement économique,
SIG et Gestion des données

D01-01-18-0005 18-0300-A

I:\AAStaff\Sheila\OPAs2007\OPAKanataTC_CBDLocMap

04/17/2018

© Parcel data is owned by Teramet Enterprises Inc. and its suppliers.
All rights reserved. May not be reproduced without permission.
Parcelle d'adresse appartient à Teramet Enterprises Inc. et à ses fournisseurs.
Tous droits réservés. Ne peut être reproduit sans autorisation.

Scale - N.T.S. / Echelle N.A.E.

LOCATION MAP / PLAN DE LOCALISATION
OFFICIAL PLAN AMENDMENT / MODIFICATION DU PLAN OFFICIEL

-  PROPOSED "CENTRAL BUSINESS DISTRICT"
« QUARTIER D'AFFAIRES CENTRAL » PROPOSÉE
-  PROPOSED "PARKS AND OPEN SPACE"
« PARCS ET ESPACES OUVERTS » PROPOSÉE